



# CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO 8-68948 VALABLE JUSQU'AU 01/10/2022

ÉDITÉ LE 13/10/2021

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/05/2002

Forme juridique :

Capital :

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC EVRY

Siret :

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

Assurance Responsabilité Civile :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2021

Raison sociale :

Téléphone :

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

Site Internet :

E-mail :

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 5 184 179

Tranche de classification : CA6

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire		19/01/2021
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	22	07/10/2021
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	17	07/10/2021
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage	13	19/01/2021
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)		19/01/2021
	Nombre total de qualifications : 5		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.